
Nouvelles du vent dans l'Aude

Lettre d'information sur la construction de l'extension du parc éolien de Roquetaillade
Numéro 3 – Décembre 2008

ÉDITORIAL

L'extension du parc éolien de Roquetaillade se concrétise ! Les éoliennes sont arrivées en pièces détachées, après un long périple en camion depuis la Navarre (Espagne) jusque dans l'Aude. Puis, dans un ballet spectaculaire, ces géantes ont été assemblées sur le site.

Cette étape délicate s'est bien passée grâce à l'efficacité des équipes de La Compagnie du Vent et de Gamesa Eólica. La mise en service du parc éolien est imminente et dans quelques jours les Roquetailladois et Conilaciens seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement.

L'extension du parc éolien de Roquetaillade produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette réalisation a été rendue possible grâce au soutien des élus et des habitants de Roquetaillade, de Conilhac-de-la-Montagne et de ses environs : c'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons autour des éoliennes pour fêter cet événement ! Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration de l'extension du parc éolien de Roquetaillade.

Jean-Michel GERMA
Président



Vue de l'extension du parc éolien de Roquetaillade

Le projet

Le permis de construire pour l'extension du parc éolien de Roquetaillade a été délivré par le préfet de l'Aude fin 2005.

Cette extension est composée de 18 éoliennes Gamesa G52 et de 4 éoliennes Gamesa G58 (20 nouvelles éoliennes pour l'extension proprement dite, et 2 éoliennes en remplacement des machines incendiées), d'une puissance unitaire de 850 kilowatts, réparties sur les communes de Roquetaillade (18 éoliennes) et de Conilhac-de-la-Montagne (4 éoliennes). Sa production annuelle de près de 37 000 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 16 000 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 25 000 tonnes de gaz carbonique.

Les éoliennes de l'extension de Roquetaillade viennent s'ajouter au parc existant, dont les premiers tours de pales datent de novembre 2001. Ainsi, le parc éolien de Roquetaillade compte désormais au total 28 éoliennes pour une puissance globale de 22,9 mégawatts.

La fin du chantier

Les derniers travaux effectués

Après la fouille des tranchées électriques, la pose des câbles de raccordement des éoliennes entre elles et l'installation du poste de livraison, la phase la plus spectaculaire du chantier a été lancée : l'arrivée et le montage des éoliennes.

La livraison des éoliennes a eu lieu entre le 18 août et 15 octobre 2008 et il n'aura fallu que 10 semaines pour monter les 22 aérogénérateurs ! Un résultat exceptionnel grâce à l'organisation sans faille de nos équipes et ce malgré une météo très ventée.

Parallèlement à cette installation, la phase de test électrique des machines a pu commencer. Depuis le 17 novembre, l'extension du parc éolien de Roquetaillade produit ses premiers kilowattheures.



Chantier de l'extension du parc éolien de Roquetaillade : montage d'une éolienne © Abies

S'en suivront alors les deux dernières étapes : l'installation du système de télégestion et la remise en état du site.

L'entreprise NAPAC a mis en service le 5 novembre dernier le système de télégestion. Ce système permettra aux équipes de La Compagnie du Vent et de Gamesa Eólica de suivre en temps réel, depuis leurs bureaux, le fonctionnement des éoliennes et d'intervenir très rapidement en cas de besoin.

La remise en état du site



Engins remettant en état le site d'un parc éolien de La Compagnie du Vent

La remise en état du site est un des engagements que La Compagnie du Vent a pris au sein de l'association France Energie Eolienne en signant sa charte déontologique.

La Compagnie du Vent replace notamment de la terre végétale sur toutes les aires de grues ayant servi au montage des éoliennes, sur les pistes d'accès entre les éoliennes ainsi que sur les tranchées creusées pour les câblages électriques.

Aussi, les pistes d'accès aux éoliennes, de 5 mètres de large, vont être réduites à 3 mètres afin de prendre moins de place tout en permettant la maintenance et l'exploitation du parc.

En effet, le terrain qui accueille les éoliennes de l'extension du parc éolien de Roquetaillade continue d'être exploité, notamment pour un usage agricole.



Vue de l'extension du parc éolien de Roquetaillade

Les autres projets et activités de La Compagnie du Vent

Un nouveau permis de construire dans l'Aude

Le permis de construire du parc éolien de Cruscades a été accordé à La Compagnie du Vent en juin 2008 par le préfet de l'Aude. Grâce au soutien actif de la municipalité et de la communauté de communes, ce parc de 5 éoliennes, d'une puissance totale de 11,5 mégawatts, verra le jour en 2009 et alimentera près de 11 000 personnes en électricité propre et renouvelable chaque année. Pour La Compagnie du Vent, ce parc représente quatre années de travail et un investissement de près de 16 millions d'euros. Le parc éolien de Cruscades sera le quatrième parc éolien de La Compagnie du Vent dans l'Aude.



Simulation du parc éolien de Cruscades (Aude) © Abies

Un nouveau parc éolien dans la Somme : Petit Terroir

Le deuxième parc éolien de La Compagnie du Vent dans la Somme est officiellement en service. Les 5 éoliennes du parc du Petit Terroir, à Méneslies, produisent leur électricité renouvelable depuis le 23 juillet 2008.



Vue partielle du parc éolien du Petit Terroir (Somme)

Ce parc, d'une puissance totale de 4,25 mégawatts, produira l'équivalent de la consommation électrique d'environ 4 900 personnes chaque année et évitera l'émission de près de 7 500 tonnes de gaz à effet de serre.

Une extension de ce parc est actuellement en cours d'instruction de permis de construire. Ce projet, situé sur les communes de Béthencourt-sur-Mer et de Méneslies (Somme), compte 4 éoliennes et apportera

une puissance supplémentaire de 9,2 mégawatts au parc déjà construit. Si les délais d'instruction sont respectés, cette extension pourrait entrer en service en 2011.

Arrivée des éoliennes du Chemin des Hagenets (Oise)

Après les travaux d'électricité et de génie civil, le chantier du parc éolien du Chemin des Hagenets entre dans sa phase la plus spectaculaire : le montage des éoliennes ! Elles arrivent par convois exceptionnels, en pièces détachées, depuis l'Allemagne jusque dans l'Oise, par camion. Puis les différents éléments des aérogénérateurs sont assemblés sur place. Alors que les éoliennes continueront d'être livrées sur le site jusqu'au 10 janvier 2009, le montage des premières machines a démarré le 25 novembre. Cette opération est prévue pour durer 6 à 7 semaines. Ainsi, si la météo le permet, les 14 éoliennes du parc du Chemin des Hagenets seront toutes sur pied le 25 janvier 2009.

Première centrale solaire photovoltaïque chez un tiers (Lozère)

La Compagnie du Vent concrétise sa diversification dans la production d'électricité solaire avec la centrale photovoltaïque du Gévaudan, intégrée à un bâtiment agricole, à Ribennes, en Lozère. Cette centrale solaire photovoltaïque, qui est entrée en service le 24 novembre dernier, est intégrée à un bâtiment agricole neuf, sur une surface de toiture de 650 mètres carrés. Elle compte 360 panneaux et développe une puissance de 82,8 kilowatts crête¹. Elle produit environ 100 000 kilowattheures par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 45 personnes², et économise environ 65 tonnes de gaz à effet de serre chaque année.

Pour ce projet, La Compagnie du Vent loue la toiture du bâtiment à son propriétaire et livre l'électricité produite par sa centrale au réseau national.

Le propriétaire du bâtiment n'engage aucun frais, puisque la totalité de l'investissement est assuré par La Compagnie du Vent. Elle prend en charge notamment les études et la construction de la centrale, ainsi que les frais d'assurances, d'entretien de la toiture et de maintenance de la centrale photovoltaïque pendant toute la durée du bail.



Construction de la centrale solaire photovoltaïque du Gévaudan (Lozère)

¹ Puissance développée lors de l'ensoleillement maximal de la centrale
² Chauffage électrique inclus, (hypothèse : 2300 kWh/personne/an)

650, rue Louis Lépine - CS 20756 -
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71
E-mail : info@compagnieduvent.com
www.compagnieduvent.com



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr
www.planete-eolienne.fr
www.ademe.fr
www.amorce.asso.fr
www.cler.org